

1.—DRESSAGE DES POULAINS AU TRAIT ET A LA SELLE.

De deux à trois ans, on commence à dresser au tirage les poulains qui doivent être attelés. On les habitue d'abord à supporter à l'écurie un surfaix, puis une couverture, puis une croupière. On les attache ensuite à côté d'un cheval fait et on les habitue à marcher avec le harnais sur le corps. S'ils ne se défendent pas, on commence à les faire tirer, mais d'abord très-peu. Les chevaux communs ont le grand avantage d'être faciles à dresser au trait et disposés à bien travailler. Souvent il peuvent être attelés sans précaution près d'un vieux cheval, et ils tirent sagement dès la première fois. Cependant, on ne doit pas d'abord exiger que le poulain tire ; il suffit qu'il marche à côté du cheval auquel il est attaché.

Beaucoup de chevaux de race sont chatouilleux, et demandent beaucoup de précautions pour les habituer à supporter la sangle, la croupière et surtout le frottement des traits contre les jarrets. En général, plus les chevaux ont du sang, c'est-à-dire plus ils s'éloignent de la race commune, plus ils sont impressionnables, et plus on doit les traiter avec ménagements.

Il ne faut atteler un poulain à la herse que quand on est sûr de sa docilité, parce que les traits, étant plus longs et plus bas, peuvent facilement s'entortiller autour des jambes, et il est déjà arrivé ainsi bien des accidents, sans parler de ceux qui ont lieu lorsque les deux chevaux s'emparent, traînant après eux la herse.

Dans toute cette éducation du poulain, on ne doit jamais le frapper ni le maltraiter ; on doit toujours agir avec douceur et patience, et récompenser sa docilité. Si l'on peut attacher une sensation agréable pour le cheval à l'exécution de ce qu'on lui demande, il s'y prêtera volontiers ; tandis qu'il se défendra, si on lui fait éprouver la crainte et la douleur.

Quand on attache un poulain à côté d'un vieux cheval, et qu'on le fait conduire en main par un homme à cheval, il faut avoir soin qu'il soit alternativement placé à gauche et à droite. Bien des jeunes chevaux, qui ont toujours été conduits à droite, prenant l'habitude de marcher de travers ; leur encolure est pliée à gauche ; plus tard, quand ils sont montés, on a de la peine à les faire marcher droit, ou à les faire aller à gauche au timon, s'ils doivent être attelés.

Un adage allemand dit que quand les poulains sont mis au harnais de bonne heure, ils deviennent raisonnables de bonne heure. Le principe est vrai, pourvu qu'on n'en abuse pas, pourvu que le travail soit proportionné à leurs forces, et surtout qu'on évite les efforts, qui font perdre aux membres encore délicats leur aplomb et leur souplesse.

« Souvent c'est la continuité d'un effort trop violent qui excite, par désespoir, le jeune cheval à se jeter en arrière ou à ruer. S'il est d'une nature franche et loyale, il s'use, se dégoûte, et devient une rosse (1). »

A deux ans, on peut commencer à atteler les chevaux communs, et à trois ans les chevaux de race. Il y a des amateurs de chevaux de selle qui ne voient d'autre destination que la selle, et qui ne veulent pas qu'on attelle les jeunes chevaux destinés à la monture. Ces amateurs qui achètent les jeunes chevaux à l'âge de cinq ans, ne s'inquiètent pas de ce qu'ils ont jusque-là coûté à élever, et ne pensent pas qu'ils ont dû payer par leur travail au moins une partie de leur nourriture. Mais, à part cette considération, l'expérience m'a convaincu que, loin de leur nuire, un travail modéré, sous un bon conducteur, est utile aux jeunes chevaux destinés à la monture. Le séjour à l'écurie nuit plus aux jeunes chevaux que le travail. Il est rare que ceux qui sont montés aient un exercice de tout

(1) M. de Curnieu.